



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

N° 2020-12-15/32
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

...

SEANCE
DU 15 DÉCEMBRE 2020

...

L'An deux mille-vingt, le 15 décembre, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 9 décembre 2020, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de MONSIEUR GUY LEFRAND, Président.

M. Rémi PRIEZ, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRÉSENTS :

Mme AUGER Stéphanie, M BOREGGIO Sylvain, Mme COULONG Rosine, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss, M GROIZELEAU Bruno, Mme HANNOTEAUX Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Francoise, M MABIRE Arnaud, M PAVON Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, Mme REVEL Ketty, M ROUSSEL Emmanuel, M ROYOUX Claude, M ERRAMMACH Youssef, M RIGAL-ROY Olivier, M RONNE Christian, M CRETOT Didier, M JUPILLE Pascal, M COMONT Alain, Mme BERTIN Sophie, Mme JAUPITRE Isabelle, M JEANNE Emeric, M ADIGUZEL Erkan, M ALBENQUE Roger, M ALLAIN Philippe, M ALORY Christophe, M ASMONTI Gérard, Mme BANDELIER Lysiane, Mme BARILLER France, M BARRAL Fernand, Mme BAYRAM Servane, M BERNARD Franck, M BIET Francis, Mme BONNARD Carine, M BOSSUYT Fabrice, M BOUILLIE Jean-Luc, M BOULANGER Jean-Christophe, Mme BROCHAND-DULAC Gabrielle, Mme CANEL Françoise, M CARIOT Geoffrey, M CARRETTE Christophe, Mme CASTELNAU Caroline, M CHAPLAIS Robert, M CHAUVIN Michel, M CHOKOMERT Patrice, M CLOMENIL Joël, Mme COLLIN Isabelle, M CONFAIS Max, M CONFAIS Stephane, M CORNE Laurent, M CRISTOBAL Florent, M CUFFAUX-CLAMAMUS Geoffrey, Mme DOSSOU-YOVO Marie-Louise, M DULONDEL Michel, M GAUTIER Francis, M GILLES Hervé, M GRIPPON Noel, Mme GUESNET Séverine, M GUILLEN Philippe, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, Mme HANNE Nadine, M HEBERT Dominique, M HEROUARD Jean-Paul, M HUBERT Xavier, M JARRY Jacky, Mme LAGOUGE Nathalie, Mme LE GOFF Hélène, M LEFRANÇOIS Thierry, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, Mme LEMOINE Aurélie, Mme LEMONNE Christine, M LESELLIER Guy, M MAILLARD Jean-Marie, Mme MARAGLIANO Francine, M MOMPER Jean-Luc, M MORILLON Marc, Mme NEANT Jocelyne, M NORBLIN Raphael, M PATTYN Patrick, M PERRIN Marc, Mme PHILIPPE Martine, M PICHOS Jean-Pierre, M PIERES Patrick, Mme PLAISANCE Marianne, Mme RAMETTE Brigitte, Mme RIVIERE Eveline, M ROUGER Guillaume, M ROUSSEL Cédric, M SAULNIER Robin, Mme SAUVE Dominique, Mme SVEL Frédérique, M SCHALLER Didier, M SENKEWITCH Georges, M SIMON Stéphane, M TANGUY Martial, Mme TREMEL Emmanuelle, M VOLTOLINI Damien, M ZAYANI Abdé,
Madame DROUARD Evelyn suppléant(e) de Madame BOCAGE Sophie, Madame CUEGNIET Monique suppléant(e) de Monsieur DI GIOVANNI Alain.

ONT DONNÉ POUVOIR : Madame Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à Madame Stéphanie AUGER, Madame Nicole DURANTON a donné pouvoir à Madame Francine MARAGLIANO, Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Madame Francoise LUVINI, Madame Diane LESEIGNEUR a donné pouvoir à Madame Caroline CASTELNAU, Monsieur Timour VEYRI a donné pouvoir à Monsieur Philippe GUILLEN, Madame Laure SALVAT a donné pouvoir à Madame Nathalie LAGOUGE, Monsieur

Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Madame Stéphanie LEROUX a donné pouvoir à Monsieur Martial TANGUY, Monsieur Jean-Marie MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEAUX, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Monsieur Geoffrey CARIOT, Monsieur Alain NOGARÈDE a donné pouvoir à Madame France BARILLER, Monsieur Jean-Michel CAILLEUX a donné pouvoir à Madame Ketty REVEL, Madame Patricia LEON a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Monsieur Thierry BRULARD a donné pouvoir à Madame Caroline CASTELNAU,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Madame BLANCHARD Colette, Monsieur DE LANGHE Christian, Monsieur DESSAINT Didier, Monsieur LEVERT Cedric, Monsieur MARQUAIS Raynald,



Accusé de réception

027-200071454-20201215-15701-DE-1-1.

Date de télétransmission : 16/12/20.

Date de réception préfecture : 16/12/20.

Date d'affichage :

16/12/20.

FINANCES

Exercice 2020

Décision modificative n°1

Pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, le budget primitif peut être corrigé, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget. A cet effet, il existe des décisions modificatives (DM) ordinaires, des décisions modificatives particulières (le budget supplémentaire). Les Décisions Modificatives sont de la compétence exclusive du Conseil communautaire. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes, modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant les règles d'équilibre budgétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-4, L2121-29 et L5211-1 ;

Il est demandé aux membres du Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **ADOPTER** la Décision Modificative n°1 ci-après du budget 2020 :

BUDGET PRINCIPAL**FONCTIONNEMENT**

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			
DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
65	657341	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AU BUDGET PEPINIERE SCIENTIFIQUE	15 000,00
67	673	ANNULATION DE TITRES SUR EXERCICE ANTERIEURS	86 000,00
023		VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 101 000,00
Sous-Total			-

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-
RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
021	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 101 000,00
16	1641	EMPRUNTS D'EQUILIBRE	101 000,00
Sous-Total			-

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin de :

- Procéder à l'annulation de 2 titres de 2019 relatif à la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DRCTP) et au SMABI concernant le remboursement d'un semestre de masse salariale 2019.
- Procéder à l'actualisation de la participation au budget bio-pépinière afin que l'on puisse ajuster le montant des intérêts courus non échus sur ce budget annexe.

BUDGET MOBILITES

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	777	QUOTE PART SUB INVST VIREE RESULTAT EXERCICE	1 100,00
Sous-Total			1 100,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
65	6572	SUBV. EQUIPEMENT PERSONNES DROIT PRIVE	150 000,00
67	6711	INTERETS MORATOIRES/PENALITES SUR MARCHES	3 500,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 152 400,00
Sous-Total			1 100,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
21	2181	IMMOBILISATIONS GENERALES, AGENCEMENT	- 150 000,00
040	13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 100,00
Sous-Total			- 148 900,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS D'EQUILIBRE	3 500,00
021	021	VIREMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 152 400,00
Sous-Total			- 148 900,00

Les crédits supplémentaires sont nécessaires afin :

- d'inscrire une subvention supplémentaire de 150 000€ correspondant au Bonus Vélo pour les particuliers.
- de régulariser le mandatement d'intérêts moratoires réclamés par la société ABC Jardins correspondant à un retard de paiement sur l'année 2018.
- D'inscrire des crédits afin d'amortir une subvention perçue en 2019 pour 1100€.

BUDGET PEPINIERE SCIENTIFIQUE**FONCTIONNEMENT**

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
74	74751	PARTICIPATION DU BUDGET PRINCIPAL	15 000,00
Sous-Total			15 000,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
66	66112	INTERETS RATTACHEMENT DES ICNE	15 000,00
Sous-Total			15 000,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

Une DM est nécessaire sur ce budget pour réajuster le montant des Intérêts courus non échus devant être constatés en comptabilité en fin d'exercice.

BUDGET ECONOMIE**FONCTIONNEMENT**

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
66	66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	2 500,00
023	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 2 500,00
Sous-Total			-

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 473,00
Sous-Total			1 473,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
021	021	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	- 2 500,00
16	1641	EMPRUNT EQUILIBRE	3 973,00
Sous-Total			1 473,00

Une DM est nécessaire sur ce budget pour réajuster le montant des Intérêts courus non échus devant être constatés en comptabilité en fin d'exercice.

De plus, il faut prévoir des crédits afin de pouvoir rendre la caution à un locataire.

BUDGET ZAC LB1**FONCTIONNEMENT**

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	500,00
Sous-Total			500,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	500,00
Sous-Total			500,00

Une Décision modificative est nécessaire pour ajuster le montant des remboursements d'emprunt.

BUDGET ZAC LB2**FONCTIONNEMENT**

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
Sous-Total			-

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 500,00
Sous-Total			1 500,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 500,00
Sous-Total			1 500,00

Une Décision modificative est nécessaire pour ajuster le montant des remboursements d'emprunt.

BUDGET ZA MARCILLY

FONCTIONNEMENT

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
042	71355	VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	3 330,00
Sous-Total			3 330,00

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
011	6045	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES /TERRAIN	3 330,00
Sous-Total			3 330,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
040	3555	TERRAINS AMENAGES	3 330,00
Sous-Total			3 330,00

RECETTES			
Chap.	Nature	Libellé	Montant
16	1641	EMPRUNT EQUILIBRE	3 330,00
Sous-Total			3 330,00

Il convient d'inscrire des crédits supplémentaires à la nature 6045 achats d'études et prestations de services afin de permettre l'entretien des espaces verts de la zone d'activité.

ADOPTÉ



Le Président d'Evreux Portes de Normandie

Guy LEFRAND

Avis favorable de la commission Finances (03/12/20)

